



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Air Inter

Question écrite n° 1559

Texte de la question

M Joseph Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre des transports et de la mer que desormais les passagers d'Air Inter payant plein tarif vont avoir droit a un service de meilleure qualite. Pour la premiere fois, en effet, cette categorie d'abonnes a represente moins de la moitie des passagers transportes par la compagnie (12,8 millions). Or ce sont ces passagers a « haute contribution » qui paient le plus et qui permettent a l'entreprise de faire le plus gros de ses profits (90 millions de francs de benefice net en 1987), d'ou l'initiative du president d'Air Inter d'attirer ces clients par un regime de faveur. Or il est un service qui serait certainement apprecie de ces voyageurs a « haute contribution », ce serait le telephone. Aussi, il lui demande : 1o si techniquement il serait possible d'installer le telephone dans les avions d'Air Inter ; 2o si un tel service est envisageable.

Texte de la réponse

Reponse. - L'utilisation du telephone a bord des avions au benefice des passagers est maintenant techniquement envisageable : sur le territoire national, en utilisant certaines frequences VHF ainsi que les moyens de transmissions classiques utilises entre les aeronefs et le sol, il est possible de mettre en oeuvre un service de cette nature. Il reste a resoudre le probleme de son adaptation a bord de l'aeronef, par le biais de l'amenagement d'une cabine specifique, ou de la mise a disposition de combines telephoniques pres du siege des passagers. Le cout eleve des equipements (de 360 000 francs a 3 millions de francs selon le mode de transmission retenu), ainsi que la brievete des vols effectues par Air Inter, rendent toutefois jusqu'a present incertaine la rentabilite de ce projet pour la compagnie interieure. Des etudes de faisabilite sont donc actuellement poursuivies en cooperation avec les operateurs techniques (France Telecom notamment), aux termes desquelles la compagnie sera amenee a prendre une decision sur l'installation du telephone a bord de ses appareils.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1559

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2358